EntrÃ©e en vigueur d'une loi visant Ã mieux protÃ©ger le fleuve YangtsÃ©

Dossier de
 la rÃ©daction de H2o
April 2021

La loi sur la conservation du fleuve YangtsÃ© est entrÃ©e en vigueur. Avec 96 dispositions rÃ©parties en 9 chapitres, il s'agit de la premiÃ¨re loi du pays sur un bassin fluvial spÃ©cifique. La nouvelle loi renforce la surveillance ainsi que la prÃ©vention et le contrÃ´le de la pollution de l'eau dans le bassin du fleuve YangtsÃ©. Le dÃ©veloppement Ã©conomique et social du bassin du YangtsÃ© doit s'accompagner d'efforts pour promouvoir une protection de l'environnement bien coordonnÃ©e et Ã©viter un dÃ©veloppement excessif tandis que l'Ã©cologie doit Ãªtre prioritaire, prÃ©cise la loi.

S'Ã©tendant sur plus de 6 300 kilomÃ¨tres, le bassin du YangtsÃ© dispose d'une riche biodiversitÃ© et d'amples ressources minÃ©rales et hydriques. Cependant, la surpÃªche et la pollution ont longtemps menacÃ© sa vie aquatique et Ã©puisÃ© ses stocks de poissons. La loi stipule que la pÃªche Ã des fins productives est interdite dans les zones de conservation de la vie aquatique du fleuve YangtsÃ©, s'Ã©tendant sur son cours principal, mais Ã©galement sur ses principaux affluents et son estuaire. Des efforts conjoints seront Ã©galement dÃ©ployÃ©s pour lutter contre l'exploitation illÃ©gale du sable.

La loi a Ã©tÃ© adoptÃ©e le 26 dÃ©cembre 2020 par le ComitÃ© permanent de l'AssemblÃ©e populaire nationale, le plus haut organe lÃ©gislatif du pays.

Yishuang Liu -Â People DailyÂ